

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

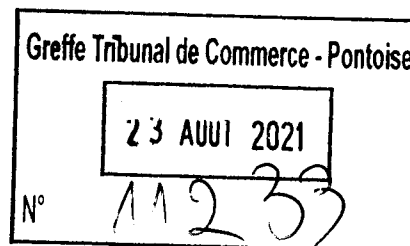
Numéro de gestion : 2018 B 04856 Numéro SIREN : 843 023 458 Nom ou dénomination : A2 Prévention

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2021 sous le numéro de dépôt 11233

SAS A2 PREVENTION

2BIS RUE DE L'ABREUVOIR

95690 HEDOUVILLE



COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

Certifié conforme à l'original

SAS A2 PREVENTION

2 bis, rue de l'Abreuvoir
95690 HEDOUVILLE

Tél : 09 52 90 65 37 - Fax : 01 77 65 61 31
RCS Pontoise 843 023 458

RGI EXPERTISE COMPTABLE

45 bd Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

0134108550

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 168	582	1 586	2 691	- 1 104	- 41. 05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 168	582	1 586	2 691	- 1 104	- 41. 05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	55 570		55 570	36 217	19 353	53. 44
	Autres créances	4 522		4 522	1 479	3 043	205. 78
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	73 151		73 151	44 396	28 755	64. 77
	Charges constatées d'avance (3)	233		233	233		
	Total III	133 476		133 476	82 325	51 150	62. 13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	135 644	582	135 062	85 016	50 046	58. 87

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000)	4 000	4 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	400		400	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	56 838		56 838	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 868	57 238	- 11 370	- 19. 86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	107 106	61 238	45 868	74. 90
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 807	3 800	5 007	131. 76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 164	466	698	149. 83
	Dettes fiscales et sociales	17 985	18 902	- 917	- 4. 85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		610	- 610	- 100. 00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	27 955	23 778	4 178	17. 57
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	135 062	85 016	50 046	58. 87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 955 23 778

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	102 182		102 182	115 667	- 13 485	- 11. 66
Chiffre d'affaires NET	102 182		102 182	115 667	- 13 485	- 11. 66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			4	3	2	67. 54
Total des Produits d'exploitation (I)			102 186	115 670	- 13 484	- 11. 66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			28 769	44 569	- 15 799	- 35. 45
Impôts, taxes et versements assimilés			359	243	116	47. 79
Salaires et traitements			10 109		10 109	
Charges sociales			3 817		3 817	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			820	468	352	75. 21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	1	2	106. 99
Total des Charges d'exploitation (II)			43 878	45 281	- 1 403	- 3. 10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			58 308	70 389	- 12 080	- 17. 16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 15	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	58 308	70 389	- 12 080	- 17. 16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		990	- 990	- 100. 00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		990	- 990	- 100. 00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		621	- 621	- 100. 00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 708	653	1 055	161. 46
Total VIII	1 708	1 275	433	33. 99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 1 708	- 285	- 1 423	- 500. 23
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 732	12 866	- 2 134	- 16. 59
Total des produits (I+III+V+VII)	102 186	116 660	- 14 474	- 12. 41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 318	59 422	- 3 104	- 5. 22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 868	57 238	- 11 370	- 19. 86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

RGI EXPERTISE COMPTABLE

S.A.S. A2 PREVENTION
au capital de 4.000 €
2 bis, rue de l'Abreuvoir
95690 HEDOUVILLE

RCS PONTOISE 843 023 458

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 45.868,33 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour 8.600 €,
- Le solde au poste « Report à nouveau » pour 37.268,33 € soit un nouveau solde créditeur de 94.106,35 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 98.506,35 €.

La distribution de dividendes sera mise en paiement au cours du mois de juillet 2021.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucun dividende n'a été versé sur l'année 2019, premier exercice de la société.

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 45.868,33 € décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour 8.600 €,
- Le solde au poste « Report à nouveau » pour 37.268,33 €, soit un nouveau solde créditeur de 94.106,35 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à 98.506,35 €.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

1. Concernant le Prélèvement Forfaitaire Obligatoire

Tous les revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2018, de source française ou étrangère, donnent lieu, en principe, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8% opéré à la source par l'établissement payeur (art. 28, I.3 ; CGI art. 117 quater modifié). Ce prélèvement s'impute sur l'imposition définitive établie en N+1 calculée par application du taux forfaitaire de 12,8% sauf option pour le barème de l'Impôt sur le Revenu (CGI art. 117 quater, V). Lorsque le contribuable opte pour le barème de l'Impôt sur le Revenu, les revenus distribués sont imposés après application d'un abattement de 40% ;

Toutefois, les personnes appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, veufs ou divorcés) ou 75 000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement obligatoire. La demande de dispense doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année précédente pour dispenser l'établissement payeur d'opérer le prélèvement sur les revenus payés l'année suivante.

2. Concernant l'Imposition sur le Revenu :

En application de la Loi de finances pour 2018 pour les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur le revenu est calculé par application de plein droit, d'un taux forfaitaire de 12,8%, dit prélèvement forfaitaire unique (P.F.U).

Par dérogation à l'imposition forfaitaire, sur option expresse et irrévocable du contribuable, l'ensemble des revenus, gains nets, plus-values et créances entrant dans le champ du P.F.U peuvent être soumis au barème progressif (art. 28, I. 28.B ; CGI art. 200 A,2). Cette option, résultant obligatoirement d'une manifestation de volonté du contribuable, doit être exercée lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle ces revenus ou plus-values ont été perçus ou réalisées (N+1) et au plus tard avant l'expiration de la date limite de déclaration. Valable pour l'année d'imposition des revenus, cette option est irrévocable une fois exercée.

3. Concernant le paiement

Celui-ci est à effectuer par virement via le site www.impots.gouv.fr accompagné de la déclaration 2777D à télédéclarer ou par procédure « EDI » via un expert-comptable

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucun dividende n'a été versé sur l'année 2019, premier exercice de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidence

